

EN VUE

Pierre Bardières

Le syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Aude (SIAH), présidé par Pierre Bardières, vient de voter son action pilote. Cinq cours d'eau vont être aménagés sur certains points. Il s'agit de la Corneilha, du Sou, du Faby, de la Boulzanne et de l'Aude au niveau



de la traversée d'Axat. Les travaux consistent en la coupe d'arbres, l'enlèvement d'embâcles et l'aménagement de lit de rivière. Ce sont les techniciens qui, après avoir parcouru les rivières du périmètre, ont défini les points les plus urgents à traiter. Le coût de ces travaux est de 184.000€. Ils seront subventionnés à 80 %. Ils sont les prémices d'une action de grande ampleur. A l'heure actuelle, le syndicat met en place son schéma global d'aménagement hydraulique.

DES ARCADES

Le budget de l'aménagement hydraulique adopté

En ouverture de la séance de vote des comptes administratifs et de gestion adoptés à l'unanimité et du budget à hauteur de 630 000 € (moins trois abstentions) du syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée (SIAH) de l'Aude Pierre Bardiez a rappelé un certain nombre de points.

Et tout d'abord que les compétences du syndicat dont la fonction première est la prévention des inondations, ne commencent qu'en amont de Quillan concernant le fleuve Aude. Il ne peut donc intervenir en aval de cette limite qui est du ressort de l'état.

Ensuite, un accord est intervenu entre le conseil général et l'agence de l'eau afin de financer le fonctionnement du futur schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) qui sera installé officiellement courant avril.

Les participants ont ensuite adopté la liste des futurs sites de travaux pour l'année 2006 à savoir, le Sou (communes de Pieusse, Céprie et Saint-Martin de Villeréglan), le Cougaing (entre la Digne-d'Aval et Limoux), le ruisseau de Marceille (chantier école avec Saint-Jo à Limoux), l'Aude (de Belvianes à Quillan), le Rébenty (à Joucou et Belfort), le Bousquet (au Bousquet).

Enfin, l'assemblée a évoqué le projet de chantier d'insertion qui s'oriente vers un partenariat avec l'association Le Parchemin.

Il s'agit de deux équipes de six personnes plus un encadrant, effectuant de petits travaux de nettoyage des berges dans la traversée des villages.



Le rôle premier du syndicat est la prévention des inondations.